

# VIVRE ENSEMBLE AU NOUVEAU PRIEURÉ

## Institutions partenaires :



EMS LE PRIEURÉ



Centre de prise en soin



## Avec le soutien de :

ETAT  
DE GENEVE

ERNST GÖHNER STIFTUNG

FONDATION  
HANS WILSDORF

FONDS GEORGES - JUNOD

LOTERIE  
ROMANDE

FONDATION JUNG

01.06.2010

## Un ensemble intergénérationnel

**Le Bureau Central d'Aide Sociale (BCAS)**, fondation privée à vocation sociale, propriétaire du terrain et des bâtiments de l'EMS Le Prieuré, construit un complexe favorisant une cohabitation respectueuse et solidaire entre les générations.

A la fin du siècle dernier, le BCAS imaginait déjà la création d'« **un village où se côtoient des générations différentes en soins, hébergement, travail et formation ; où hommes, femmes, jeunes et vieux se rencontrent dans un souci d'animation.** »

Depuis 2001, un groupe de travail a poursuivi cette réflexion et proposé la création d'« **un ensemble intergénérationnel constitué d'un EMS, d'une crèche, d'un foyer d'étudiants, d'un foyer pour personnes polyhandicapées et d'appartements locatifs où cohabiteront - autour d'une place de village - des générations, des activités et des rythmes de vie différents offrant la possibilité d'échanges et d'animation dans des lieux conviviaux communs.** »

Au centre de cette démarche, une conviction :

Chaque personne a droit au respect de son autonomie et de sa liberté tout en ne se réalisant, comme être social, qu'en interaction avec les autres.

Au cœur de cet ensemble intergénérationnel, une place du village :

« Le lieu où tout converge et d'où toute la vie des divers partenaires du projet prend sa source. »

➤ Pour faire vivre ce partenariat, le collège des directeurs :

Il est le garant, au niveau de l'exploitation, de la charte du Nouveau Prieuré.

01.06.2010

## LA CHARTE DU NOUVEAU PRIEURÉ

### Plusieurs projets institutionnels :

Les institutions partenaires ont chacune un projet institutionnel qui garantit leur indépendance.

### Une charte commune :

Elles acceptent toutefois d'être interdépendantes en respectant une charte qui résume la philosophie du Nouveau Prieuré :

#### « VIVRE ENSEMBLE »

Chaque résidant(e), quel que soit son âge et/ou son handicap, a droit :

- Au respect de son autonomie et de sa liberté individuelle par la mise en place d'un projet de vie personnalisé.
- A son intégration sociale, en interaction avec les autres résidants, en particulier grâce aux activités intergénérationnelles proposées par les institutions partenaires.

### Des engagements :

En conséquence, chaque institution partenaire s'engage à :

- Offrir à chacun(e) de ses résidant(e)s, en partenariat avec la famille et les proches, un accompagnement et une prise en soin adaptés et respectueux de ses désirs.
- Proposer, dans la mesure du possible, ses activités de loisirs aux autres résidant(e)s du Nouveau Prieuré.
- Organiser, dans la mesure du possible, des activités communes avec l'un ou l'autre partenaire.
- Respecter le libre choix de chaque résidant(e).

01.06.2010

## L'EMS Le Prieuré : un lieu de vie

En tout être humain, quels que soient son âge et son état de santé, existe un désir de vivre qui s'exprime par des souhaits, des désirs, des projets, si modestes soient-ils.

Tout mettre en œuvre pour repérer en chaque résidant ce désir de vivre et pour l'aider, dans la mesure du possible, à le réaliser pour le temps qui lui reste à vivre ; tout mettre en œuvre pour lui assurer un bien-être, non seulement physique, mais aussi relationnel, mental et spirituel, en tenant compte de ses liens sociaux, de ses centres d'intérêts et de ses valeurs personnelles.

**Tels sont les fondements sur lesquels a été élaborée la philosophie du nouvel EMS Le Prieuré.**

**Trois options principales en découlent :**

### **1. L'option présidant aux soins : « Prendre soin » plutôt que « Donner des soins »**

Prendre soin d'une personne âgée, c'est évidemment lui assurer confort, hygiène et traitements médicaux appropriés, mais c'est aussi lui permettre d'exprimer ses projets de vie et l'aider, dans la mesure du possible, à les réaliser.

Cette option a des conséquences importantes au niveau des activités proposées aux résidants. Il ne s'agit plus seulement de leur offrir de participer, si leur état de santé le leur permet, à des activités collectives ; mais il s'agit aussi d'être attentif aux souhaits de chaque résidant, même alité, ce qu'il aimerait entendre, partager, faire, et de l'aider, dans la mesure du possible, à les réaliser.

Cette démarche, plus individualisée, n'est pas l'affaire des seuls spécialistes mais celle de toutes les personnes qui approchent le résidant : le responsable d'appartement en premier lieu mais aussi chaque employé de l'institution qui s'efforce, par des gestes simples (écouter, accompagner, dialoguer, toucher etc.), d'être proche du résidant, là où il se trouve.

### **2. L'option architecturale : la vie en appartements**

Vivre à huit dans un appartement, c'est pouvoir disposer d'un espace intermédiaire entre la chambre privée (« chez moi ») et l'extérieur (« les autres »). Cet espace (« chez nous »), à taille humaine, est placé sous la responsabilité d'un(e) professionnel(le), le/la responsable d'appartement, qui préside à la vie de l'appartement, s'efforçant de maintenir, outre la qualité de vie de chaque résidant, le maximum de relations sociales entre eux (« comme à la maison »).

*01.06.2010*

### **3. L'option intergénérationnelle : faire cohabiter, autour des personnes âgées, des générations, des activités et des rythmes de vie différents en développant des liens sociaux.**

➤ **Avec la crèche de la commune de Chêne-Bougeries**

Cette cohabitation permettra, pour les résidents de l'EMS qui le souhaiteraient, de passer un moment avec des enfants, en partageant goûters ou collations, en participant à des activités communes (gymnastique, chant, jardinage, préparations culinaires, bricolages, etc.) en célébrant des fêtes (Noël, Pâques, l'Escalade, etc.) ou des anniversaires.

On constate ailleurs, grâce à ce partage intergénérationnel, en plus d'une tendresse partagée, des transformations chez les personnes âgées : elles se sentent à nouveau utiles, elles reprennent goût à la vie et sortent de leur isolement . Appréciant le regard sans a priori que les petits portent sur elles, elles se soucient à nouveau de l'image qu'elles donnent d'elles-mêmes.

L'EMS s'engage donc à favoriser les contacts entre ses résidents et les enfants de la crèche.

➤ **Avec le foyer pour personnes polyhandicapées ( Clair Bois )**

L'enrichissement est réciproque: d'une part, les résidents de Clair-Bois seront intégrés dans une ensemble intergénérationnel et, d'autre part, ce foyer permettra à l'EMS de profiter de son expérience en matière d'accompagnement des personnes handicapées comme le deviennent souvent les personnes très âgées.

L'EMS s'engage donc à envisager positivement la participation des résidents de Clair-Bois à ses activités de loisirs et réciproquement celle de ses résidents aux activités de loisirs de Clair-Bois.

➤ **Avec le foyer d'étudiants**

Les étudiants logeant dans le complexe du Nouveau Prieuré pourront payer leur loyer grâce au travail régulier proposé par l'EMS et le foyer Clair Bois ; ils acquerront aussi d'utiles compétences professionnelles et humaines.

L'EMS en retirera les bénéfices suivants :

Les personnes âgées apprécieront la présence de jeunes gens durant le week-end, l'été, les fêtes etc., ainsi qu'une continuité et une régularité dans la prise en soin ; quant au personnel de l'EMS, il pourra être secondé, pendant les congés, sans baisse de qualité de prise en soin des résidents.

L'EMS s'engage donc, en collaboration avec le foyer Clair-Bois, à fournir du travail régulier aux étudiants logeant au Nouveau Prieuré.

### **Remarques importantes :**

**L'équipe d'encadrement de l'EMS Le Prieuré et le personnel adhérent au projet intergénérationnel** du Nouveau Prieuré et collaborent avec les autres partenaires pour atteindre les objectifs définis par la charte « VIVRE ENSEMBLE ».

**La direction de l'EMS Le Prieuré participe aux réunions régulières du Collège des directeurs/trices** du Nouveau Prieuré qui programme, supervise et évalue les échanges intergénérationnels.

01.06.2010

# Un foyer de la Fondation Clair Bois

« Une expérience précieuse d'accompagnement fondée sur un projet de vie »

Le foyer de Clair Bois pour personnes polyhandicapées permettra à l'EMS de bénéficier d'un accompagnement basé sur les mêmes principes :

<i>La priorité au désir de vivre</i>	Vivre le mieux possible avec les déficiences dues soit au grand âge, soit au handicap. Se baser sur <u>un projet de vie</u> et pas seulement sur un projet de soins.
<i>Des unités de vie à dimension humaine</i>	Vivre dans de vrais appartements (Clair Bois a fait ce choix depuis 1987).
<i>Tout centrer sur la vie</i>	Favoriser les rencontres et l'animation autour d'une place de village.
<i>Animer et prendre soin</i>	Motiver et former le personnel en permanence pour éviter la monotonie institutionnelle.
<i>Les espaces consacrés aux thérapies</i>	Utiliser à tour de rôle avec l'EMS, les services de l'ergothérapie, la relaxothérapie, la physiothérapie, voire l'hydrothérapie (ceci permettra une utilisation maximale des locaux).
<i>Des activités stimulantes</i>	Proposer aux personnes polyhandicapées des ateliers tels que vidéo, micro-édition, atelier de tissage, etc.
<i>Des activités de loisirs ouvertes à tous</i>	Proposer tant aux personnes polyhandicapées qu'aux personnes âgées des activités de loisirs telles que la musique, des concerts, des moments festifs, etc.
<i>Continuité de l'animation</i>	Miser sur l'engagement des parents et des proches des résidents pour développer l'animation. Cet engagement se fait dans la durée à Clair Bois où les résidents peuvent séjourner 10, 20, 30 ans ou plus.

Le foyer de la Fondation Clair Bois s'engage donc à envisager positivement la participation des résidents de l'EMS à ses activités de loisirs et, réciproquement, à proposer à ses résidents de participer aux activités de loisirs de l'EMS.

01.06.2010

Par ailleurs, le foyer de Clair Bois permettra au Nouveau Prieuré

➤ **de bénéficier d'emplois proposés à des personnes handicapées au bénéfice de l'Assurance Invalidité**

Grâce à Clair Bois qui bénéficie d'une longue expérience dans ce domaine, une quinzaine de postes de travail adapté seront offerts dans le cadre du complexe du Nouveau Prieuré. Des activités variées leur seront proposées : restaurant, cuisine, kiosque, nettoyage et entretien, jardinage et travaux extérieurs, réception, travaux administratifs, etc.

➤ **d'offrir du travail aux étudiants résidant au Nouveau Prieuré**

Le Foyer de Clair Bois, en étroite collaboration avec l'EMS Le Prieuré, s'engage à fournir du travail à ces étudiants pour leur permettre de payer tout ou partie de leur logement.

### **Remarques importantes :**

**L'équipe d'encadrement du Foyer de Clair Bois et le personnel adhérent au projet intergénérationnel** du Nouveau Prieuré et collaborent avec les autres partenaires pour atteindre les objectifs définis par la charte « VIVRE ENSEMBLE ».

**La direction du Foyer de Clair Bois participe aux réunions régulières du Collège des directeurs/trices** du Nouveau Prieuré qui programme, supervise et évalue les échanges intergénérationnels.

# LA CRECHE du Nouveau Prieuré : l'ouverture aux autres.

La crèche de la Commune de Chêne-Bougeries a été intégrée dans le Nouveau Prieuré pour les raisons suivantes :

I. Répondre à une demande croissante de places de crèche

II. Amener de la vie dans l'espace intergénérationnel du Nouveau Prieuré

Dans cette optique, on offrira **des activités communes aux enfants et aux personnes âgées** qui le souhaitent :

- Le partage de goûters ou de collations.
- La participation à des activités créatrices communes (gymnastique, chant, jardinage, préparations culinaires, bricolages, etc.).
- La célébration de fêtes (Noël, Pâques, l'Escalade etc.) ou d'anniversaires (ceux des enfants ou des personnes âgées).

Parmi les **avantages reconnus** de cette « intergénérationnalité », on relève, en plus d'une tendresse partagée, des effets très bénéfiques sur les jeunes enfants :

- Dans un environnement stressant, où tout va vite, les enfants trouvent auprès des personnes âgées calme et écoute attentive; ils sont rassurés de se savoir regardés et écoutés.
- A travers de petits gestes du quotidien, les personnes âgées transmettent aux enfants l'apprentissage de la vie et leur donnent une image positive du grand âge qui leur permettra, le moment venu, de mieux aborder cette étape de la vie.

C'est pourquoi, la direction et le personnel de la crèche s'engagent à favoriser les contacts entre les jeunes enfants et les résidents de l'EMS pour (re)donner aux personnes âgées le désir de vivre et pour les sortir de leur isolement tout en permettant aux enfants de bénéficier des avantages mentionnés ci-dessus.

Certaines **conditions** sont nécessaires à la réussite de cette proximité:

- **Dans la mesure du possible, la moitié au moins des places de la crèche seront réservées à des enfants âgés de 18 mois et plus** (aucune interaction entre personnes âgées et enfants plus petits n'est possible).
- **Les activités communes** telles que les goûters ou collations devront avoir lieu de manière régulière afin d'entretenir les liens créés.
- **Les activités communes** seront **proposées et non imposées** tant aux personnes âgées qu'aux enfants.
- **La conception architecturale de la crèche, en particulier la paroi vitrée** entre la place du village et une partie des locaux de la crèche et de l'espace extérieur de jeux occupés par les enfants **facilitera cet échange** entre les générations (un même choix architectural a été réalisé pour l'Espace de Vie Infantile MAIL ou pour la crèche Ensemble, derrière les immeubles Stroumpfs à la Servette).

### **Remarques importantes :**

**L'équipe d'encadrement de la crèche et le personnel adhérent au projet intergénérationnel** du Nouveau Prieuré et collaborent avec les autres partenaires pour atteindre les objectifs définis par la charte « VIVRE ENSEMBLE ».

**La direction de la crèche participe aux réunions régulières du Collège des directeurs/trices** du Nouveau Prieuré qui programme, supervise et évalue les échanges intergénérationnels.

# Une philosophie novatrice pour LE FOYER D'ETUDIANTS du Nouveau Prieuré

**Le foyer d'étudiants du Nouveau Prieuré, a été conçu sur les principes suivants :**

- **Accueil de 24 étudiants** : en priorité des étudiants en médecine (Université), des étudiants du domaine des professions sociales et de la santé offrant une génération supplémentaire dans le cadre du complexe du Nouveau Prieuré.  
Le foyer d'étudiants du Nouveau Prieuré comprend 14 studios et deux appartements de 5 pièces chacun.
- **Offre d'un contrat de travail** analogue à celui de certains concierges **qui lie le logement à une activité professionnelle au Nouveau Prieuré**, soit dans l'EMS, soit dans le foyer de Clair Bois (ou dans les deux institutions).
- **Possibilité de parfaire leur formation en partageant au quotidien la vie de personnes âgées dépendantes et/ou de personnes polyhandicapées**, de s'ouvrir au monde du grand âge et du handicap et d'acquérir ainsi des compétences professionnelles et humaines qui leur seront utiles par la suite.

Les étudiants sont sélectionnés sur la base d'expériences et/ou d'intérêt marqué pour les relations humaines.

Ce foyer offre aux étudiants **des avantages notables** :

- Trouver, non seulement un logement, mais aussi le moyen de le payer.
- Travailler le week-end ou durant l'été, c'est-à-dire sans perturber leur formation.
- Acquérir une connaissance pratique des 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> âges et du monde des personnes polyhandicapées.

## **Remarque importante :**

**Le/la responsable du Foyer adhère au projet intergénérationnel** du Nouveau Prieuré et collabore avec les autres partenaires pour atteindre les objectifs définis par la charte « VIVRE ENSEMBLE ».

**Le/la responsable du Foyer d'étudiants participe aux réunions régulières du Collège des directeurs/trices** du Nouveau Prieuré qui programme, supervise et évalue les échanges intergénérationnels.

*01.06.2010*

**En guise de conclusion :**

**Permettre à des personnes différentes :**

- les personnes âgées de l'EMS Le Prieuré,
- les personnes polyhandicapées de Clair Bois,
  - les enfants de la crèche de la Commune de Chêne-Bougeries,
  - les étudiants,
- les occupants des appartements locatifs, s'ils le souhaitent,

**de « Vivre ensemble »,**

***tel est le défi de la philosophie de l'ensemble intergénérationnel du Nouveau Prieuré !***

« Lorsque je diffère de toi, loin de te léser, je t'augmente ! »  
St Exupéry

01.06.2010